

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 23 JUIN 2016

8/2 – ACTUALISATION DES TARIFS MUNICIPAUX DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE, RESTAURATION SCOLAIRE, ETUDES SURVEILLEES ET DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

Il est procédé, chaque année, à une actualisation des tarifs des prestations des services jeunesse et école-enfance qui s'applique à partir de la rentrée scolaire de septembre.

Pour la restauration scolaire, le taux d'actualisation retenu est de 1,7 % au regard du coût réel des activités tarifées. Pour les autres activités, il est de 1,2 %.

La Ville a conventionné avec la CAF du Nord dans le cadre du dispositif LEA afin de bénéficier de participations supplémentaires pour ses accueils de loisirs et accueils périscolaires. Dans ce cadre, la CAF du Nord a prédéfini un tarif maximum pour les tranches de QF entre 0 et 700.

Ainsi, les nouveaux tarifs proposés pour l'application au 1^{er} septembre 2016 pour l'ensemble des activités restauration scolaire, études surveillées, accueil périscolaire, mercredis récréatifs journée, matin et garderie, ALSH vacances scolaires, garderie et séjours sont les suivants :

Tranches QF	ETUDES SURVEILLEES	RESTAURATION SCOLAIRE			MERCREDI MATIN	MERCREDI JOURNEE	VACANCES SCOLAIRES *	SEJOURS *
	forfait mensuel	avec repas	sans repas	non badgés	tarif journalier			
de 0 à 300	1,00 €	1,07 €	0,75 €	1,60 €	0,75 €	2,57 €	1,72 €	3,43 €
de 301 à 369	2,00 €	1,24 €	0,87 €	1,86 €	0,75 €	2,97 €	1,97 €	3,95 €
de 370 à 430	2,00 €	1,24 €	0,87 €	1,86 €	0,75 €	2,97 €	1,97 €	3,95 €
de 431 à 460	3,00 €	1,46 €	1,00 €	2,20 €	1,35 €	3,49 €	2,33 €	4,66 €
de 461 à 499	5,10 €	1,72 €	1,16 €	2,58 €	1,35 €	4,15 €	2,78 €	5,54 €
de 500 à 570	10,20 €	2,14 €	1,49 €	3,20 €	1,80 €	5,18 €	3,49 €	6,91 €
de 571 à 600	15,20 €	2,68 €	2,07 €	4,03 €	1,80 €	5,58 €	3,95 €	7,49 €
de 601 à 640	15,20 €	2,68 €	2,07 €	4,03 €	1,80 €	6,40 €	4,25 €	8,52 €
de 641 à 700	22,20 €	3,21 €	2,29 €	4,82 €	1,80 €	7,06 €	4,41 €	9,35 €
de 701 à 810	22,20 €	3,46 €	2,46 €	5,19 €	3,52 €	7,91 €	5,11 €	10,51 €
de 811 à 1000	22,20 €	3,74 €	2,66 €	5,61 €	3,98 €	9,13 €	6,17 €	12,18 €
de 1001 à 1250	22,20 €	3,93 €	2,83 €	5,89 €	4,25 €	10,28 €	7,29 €	13,79 €
sup. à 1250	22,20 €	4,28 €	3,04 €	6,42 €	4,61 €	11,61 €	8,40 €	15,62 €
Extérieurs	22,20 €	4,88 €	3,50 €	7,32 €	5,31 €	12,83 €	9,11 €	17,21 €

* facturation à la semaine

Tranches QF	GARDERIE MATIN hors mercredi	GARDERIE SOIR élève en primaire	GARDERIE SOIR élève en maternelle	GARDERIE MERCREDI MATIN	GARDERIE MERCREDI SOIR	GARDERIE MATIN VACANCES *	GARDERIE SOIR VACANCES *
	forfait 1h30	forfait 2h00	forfait 3h00	forfait 2h00	forfait 2h00	forfait 1h30	forfait 1h30
de 0 à 300	0,38 €	0,50 €	0,75 €	0,50 €	0,50 €	0,38 €	0,38 €
de 301 à 369	0,38 €	0,50 €	0,75 €	0,50 €	0,50 €	0,38 €	0,38 €
de 370 à 430	0,38 €	0,50 €	0,75 €	0,50 €	0,50 €	0,38 €	0,38 €
de 431 à 460	0,68 €	0,90 €	1,35 €	0,90 €	0,90 €	0,68 €	0,68 €
de 461 à 499	0,68 €	0,90 €	1,35 €	0,90 €	0,90 €	0,68 €	0,68 €
de 500 à 570	0,90 €	1,20 €	1,80 €	1,20 €	1,20 €	0,90 €	0,90 €
de 571 à 600	0,90 €	1,20 €	1,80 €	1,20 €	1,20 €	0,90 €	0,90 €
de 601 à 640	0,90 €	1,20 €	1,80 €	1,20 €	1,20 €	0,90 €	0,90 €
de 641 à 700	0,90 €	1,20 €	1,80 €	1,20 €	1,20 €	0,90 €	0,90 €
de 701 à 810	1,76 €	2,35 €	3,52 €	2,35 €	2,35 €	1,76 €	1,76 €
de 811 à 1000	1,99 €	2,65 €	3,98 €	2,65 €	2,65 €	1,99 €	1,99 €
de 1001 à 1250	2,13 €	2,83 €	4,25 €	2,83 €	2,83 €	2,13 €	2,13 €
sup. à 1250	2,31 €	3,08 €	4,61 €	3,08 €	3,08 €	2,31 €	2,31 €
Extérieurs	2,66 €	3,54 €	5,31 €	3,54 €	3,54 €	2,66 €	2,66 €

* facturation à la semaine

Une pénalité forfaitaire de 10 € par activité est créée pour l'absence de réservation aux activités suivantes : accueil périscolaire, mercredis récréatifs (matin, journée, garderie), ALSH vacances (forfait semaine, garderie).

Cette pénalité peut également être appliquée en cas de dépassements horaires lors de la récupération des enfants à la crèche et à la halte-garderie.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à adopter ces dispositions et les grilles tarifaires ci-dessus à partir du 1^{er} septembre 2016.